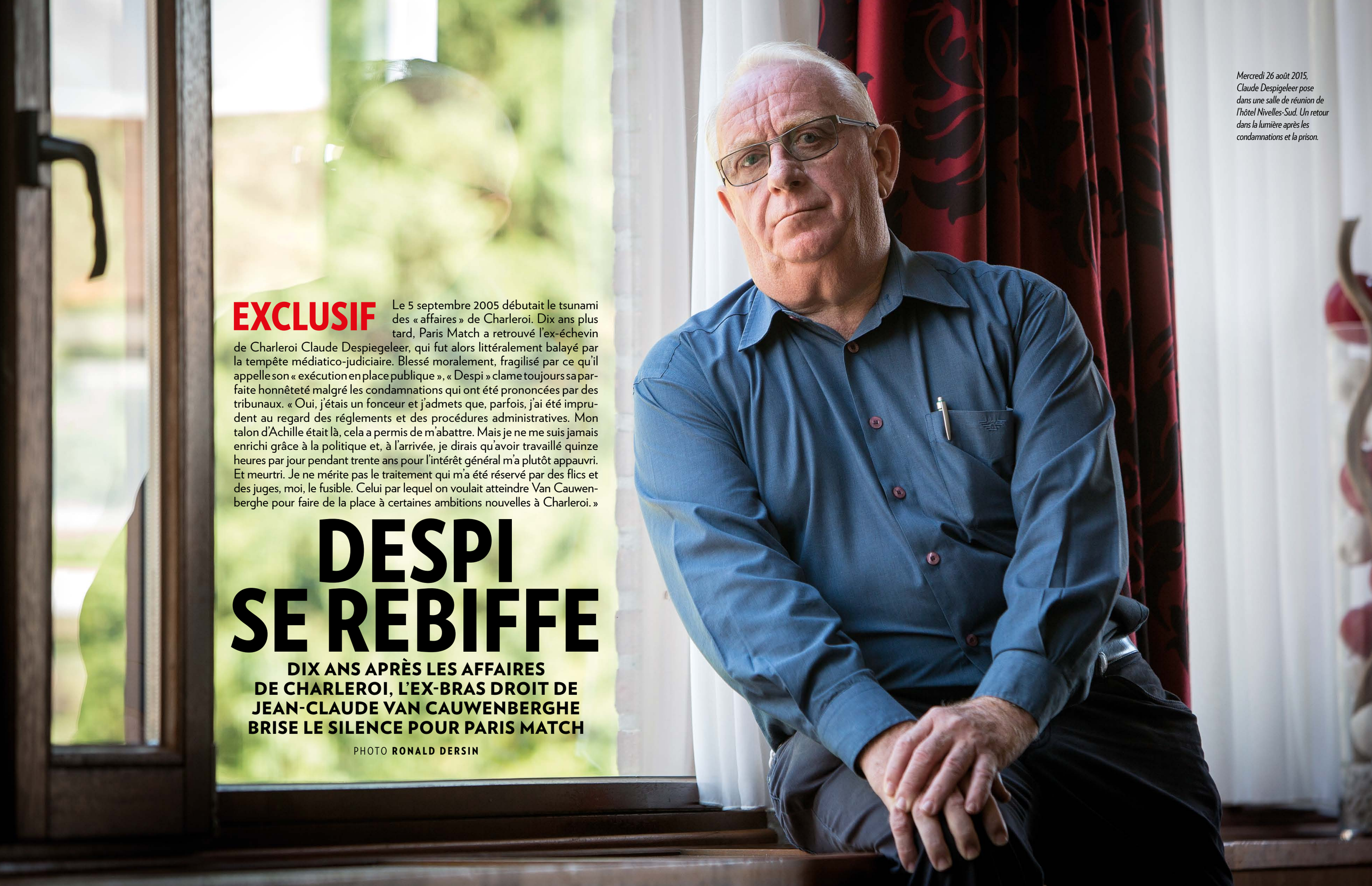

Mercredi 26 août 2015, Claude Despigeleer pose dans une salle de réunion de l'hôtel Nivelles-Sud. Un retour dans la lumière après les condamnations et la prison.

EXCLUSIF Le 5 septembre 2005 débutait le tsunami des « affaires » de Charleroi. Dix ans plus tard, Paris Match a retrouvé l'ex-échevin de Charleroi Claude Despiegeleer, qui fut alors littéralement balayé par la tempête médiatico-judiciaire. Blessé moralement, fragilisé par ce qu'il appelle son « exécution en place publique », « Despi » clame toujours sa parfaite honnêteté malgré les condamnations qui ont été prononcées par des tribunaux. « Oui, j'étais un fonceur et j'admets que, parfois, j'ai été imprudent au regard des réglements et des procédures administratives. Mon talon d'Achille était là, cela a permis de m'abattre. Mais je ne me suis jamais enrichi grâce à la politique et, à l'arrivée, je dirais qu'avoir travaillé quinze heures par jour pendant trente ans pour l'intérêt général m'a plutôt appauvri. Et meurtri. Je ne mérite pas le traitement qui m'a été réservé par des flics et des juges, moi, le fusible. Celui par lequel on voulait atteindre Van Cauwenberghe pour faire de la place à certaines ambitions nouvelles à Charleroi. »

DESPI SE REBIFFE

DIX ANS APRÈS LES AFFAIRES DE CHARLEROI, L'EX-BRAS DROIT DE JEAN-CLAUDE VAN CAUWENBERGHE BRISE LE SILENCE POUR PARIS MATCH

PHOTO **RONALD DERSIN**

DIX ANS DE POURSUITES ET CE N'EST PAS FINI

Dix ans se sont écoulés entre ces deux images. Dix ans de galère pour l'ex-bras droit de Jean-Claude Van Cauwenberghe expulsé de la vie politique locale en septembre 2005. Regardant une photo prise de lui peu de temps avant sa chute, Claude Despiegeleer nous dit ressentir un sentiment de malaise et d'injustice : « Vous voyez, j'étais un battant. Je reste persuadé que la Ville était très heureuse d'avoir un type comme cela. Au moins, cela bougeait. Bien sûr, je fonçais et cela indisposait, mais je faisais avancer les dossiers et les projets ! Sans doute que j'étais un peu hors des clous. Mais j'avais du charisme et de l'enthousiasme à revendre. Quoiqu'il en soit, cet homme-là, je ne le serai plus jamais. La machine est cassée. Le stress provoque des dégâts inimaginables. Maintenant, ma vie est ailleurs. » Le 30 septembre 2005, Claude Despiegeleer est conduit en prison les menottes aux poignets, le jour même où Jean-Claude Van Cauwenberghe démissionne de son poste de ministre-président de la Région wallonne. L'échevin des Bâtiments et des Sports a séjourné un mois et demi à Jamioulx. Le 9 mars 2009, le tribunal correctionnel de Charleroi le condamne à un an de prison pour l'affaire dite de « la chaudière de Carcassonne ». Peine doublée en appel le 5 mai 2010 par la cour d'appel de Mons. Dans l'affaire dite de « La Carolorégienne », le tribunal correctionnel de Charleroi le condamne, le 23 juin 2010, à quatre ans de prison avec sursis partiel pour ce qui dépasse la détention préventive et à 16 500 euros d'amende. Le tribunal fait état dans son jugement d'une « violation flagrante de l'intérêt public » et de « règles de la démocratie au profit des intérêts personnels, financiers ou électoraux ». En septembre et en octobre 2011, Claude Despiegeleer a bénéficié du principe de l'absorption des peines dans les dossiers dits de « la Ruche verrière » et de « la pelouse de Charleroi » : on ne peut être plusieurs fois condamné pour des faits délictueux présentant une unité d'intention. Et comme il l'explique dans l'entretien, cet interminable chemin de croix se poursuivra encore cette année et sans doute en 2016…

Claude Despiegeleer jette un regard sur son passé à travers une photo d'époque : « Bien sûr, je fonçais et cela indisposait, mais je faisais avancer les dossiers et les projets ! » En médaillon, en 2002, entourant un participant au rallye Paris-Dakar, avec ses amis : Jean-Claude Van Cauwenberghe et Jacques Van Gompel.

« J'AI L'IMPRESSION QUE LE CAUCHEMAR NE S'EST JAMAIS ARRÊTÉ »

PAR **MICHEL BOUFFIOUX**

Paris Match. Il y a dix ans éclatait « l'affaire de la Carolo » et, quelques semaines plus tard, vous étiez emprisonné à Jamioulx. Un mauvais souvenir, évidemment ?

Claude Despiegeleer. Des jours sombres, oui. Depuis, j'ai l'impression que le cauchemar ne s'est jamais arrêté. Il n'est pas un jour où je ne pense au procès que l'on m'a fait, aux rumeurs et aux caricatures dont j'ai été l'objet. Les médias y reviennent régulièrement, parfois de manière très discutable.

« Je ne m'étais jamais attendu à cela. D'abord, j'étais abasourdi. L'état de choc. Puis j'ai été envahi par un sentiment de honte »

C'est incroyable, mais le processus judiciaire, cette machine à déchiqueter des hommes qui m'a pris pour cible, n'a toujours pas fini son œuvre ! Il y aura encore des procès… Dans ces conditions, il est impossible de tourner la page.

Certaines images reviennent-elles comme des flashes ?

A la fin du mois de septembre 2005, vingt-cinq minutes seulement après que l'on m'ait passé les menottes comme on l'aurait fait à un bandit de grand chemin, la nouvelle de la démission de Jean-Claude Van Cauwenberghe a été annoncée par les médias. Je me vois encore dans un véhicule, entouré de policiers pleins d'adrénaline, fiers et ricanants, se servant de cette information pour tenter de m'atteindre moralement. Ils m'annonçaient que Van Cau était enfin tombé ! Les mêmes ont appelé un photographe de presse pour qu'il ne rate pas ma sortie du palais de Justice pour aller à Jamioulx. Cela ne suffisait pas de m'entraver, il fallait qu'on me voie dans mon nouvel habit, que l'on me montre avant mon exécution en place publique. Le Moyen Age n'est pas si loin… Mais il y a aussi des moments d'humanité qui donnent de l'espoir en l'âme humaine : le photographe est arrivé en retard. Volontairement. Il me l'a dit plus tard.

Claude Despiegeleer au cours de sa confession à Michel Bouffioux.

Quel était votre état d'esprit alors que vous receviez votre billet d'écrou ?

Je ne comprenais rien à ce qui se passait. Je ne m'étais jamais attendu à cela. D'abord, j'étais abasourdi. L'état de choc. Puis j'ai été envahi par un sentiment de honte. J'ai pensé à ma femme, à mes enfants, mes petits-enfants. Comment leur expliquerais-je ? Je me sentais totalement innocent mais on m'avait habillé du costume du coupable. Pendant longtemps, lorsque je me promenais dans la rue, j'ai eu le sentiment que les gens me regardaient avec défiance. Au fil du temps, cela a changé. J'ai commencé à ressentir plus d'empathie dans le regard de ceux que je croisais.

Cela suffit-il à vous remettre d'aplomb ?

Ne croyez pas que l'on sort indemne d'un tel tsunami ! Je me suis senti tellement humilié que j'en suis tombé malade. On a coupé le moteur alors que j'étais en plein vol et je me suis écrasé. Moi qui croyais que les psys ne servaient pas à grand-chose, je suis maintenant en thérapie. Pour résumer, je dirais que je pleure tous les jours. C'est plus fort que moi, plus fort que les onze médicaments que j'ingurgite quotidiennement. Ce sont des larmes de colère et d'incompréhension. Je ne mérite pas le traitement qui m'a été réservé par des flics et des juges. Moi, le fusible. Celui par lequel on voulait atteindre Van Cauwenberghe pour faire de la place à certaines ambitions nouvelles à Charleroi. Dans cette histoire, je suis le bouc émissaire. Je vous assure que c'est un rôle ingrat.

Un sentiment d'injustice, donc ?

C'est parfaitement cela, oui. Pas uniquement au regard du traitement judiciaire dont j'ai été l'objet. Plus généralement, au regard de la vie. J'ai entamé mon parcours professionnel tout au bas de l'échelle. Aux chemins de fer, j'ai commencé comme aide électricien, avant de gravir les échelons. J'en voulais ! J'ai toujours aimé me lever tôt et travailler tard. En politique, j'ai fait de même.

Je n'ai jamais compté mes heures. Sans mobile de lucre ou d'ascension sociale. D'ailleurs, je ne me suis jamais enrichi ! A l'arrivée, je dirais qu'avoir travaillé quinze heures par jour pendant trente ans pour l'intérêt général m'a plutôt appauvri. Et meurtri. Vous vous levez à 6 heures du matin et vous travaillez jusqu'à 23 heures… Et voilà qu'à 60 ans, tout s'écroule alors que vous croyiez voir arriver la dernière ligne droite d'une vie que vous estimiez respectable. Du jour au lendemain, vous êtes présenté au monde comme un salaud, un profiteur. Oui, cela a nourri en moi un sentiment d'injustice.

« Moi qui croyais que les psys ne servaient pas à grand-chose, je suis maintenant en thérapie. Je pleure tous les jours »

Et de honte, disiez-vous. Même si vous vous estimez innocent ?

Ce n'est pas si simple. En tous cas, pas pour moi. Mes plaies morales ne cicatrisent pas. Ce n'est pas un choix, c'est comme cela. Et quand l'angoisse prend le dessus, j'ai envie de raser les murs. Je suis déstabilisé. Il est vrai que ma vie a été brisée. Après quarante ans de vie commune, ma femme et moi avons divorcé et, pendant un certain temps, j'ai vécu dans une chambre garnie. Cela dit, je ne veux pas jouer sur la corde sensible. Je ne demande rien. Je m'en sors maintenant avec ma pension. J'ai trouvé un appartement dans les environs de Charleroi. Au passage, tout ce que j'avais comme économies s'est envolé en frais de justice, mais cela n'est pas le plus important (NDLR : il ne peut retenir ses larmes). Ce qui me trouble le plus, ce sont les victimes collatérales. Ma famille, mes fils Vincent et Benoît, tous deux fonctionnaires, devenus gênés de leur père. Ils ont subi quolibets et remarques désobligeantes. D'ailleurs, ils sont venus me trouver à propos de cet entretien. Ils n'étaient pas très favorables à ce que je m'exprime. Le traumatisme est encore là, fort, bien présent. Aujourd'hui, il y a des petits-enfants auxquels il faudra peut-être réexpliquer pourquoi « grand-père » a passé quarante-deux jours au « Club Med »… C'est comme cela que j'appelle Jamioulx. *(Suite page 44)*

« Mes plaies morales ne cicatrisent pas. Quand l'angoisse prend le dessus, j'ai envie de raser les murs. Je suis déstabilisé. Ma vie a été brisée. »

« J'AI COMPRIS QU'ON NE PEUT PAS SORTIR MEILLEUR DE L'UNIVERS CARCÉRAL. C'EST UN SYSTÈME QUI NOURRIT LA RAGE ET LA DÉSESPÉRANCE »

Votre séjour en prison vous a semblé interminable ?

Quarante-deux jours d'enfer. Je n'ai rien oublié des cris, des odeurs, des nuits sans sommeil et du désespoir qui nourrissait les idées les plus noires. Je me souviens des sueurs froides, de cette transpiration incontrôlable liée à l'angoisse. La juge d'instruction qui s'occupait des affaires de Charleroi est allée trop loin en m'infligeant cette détention préventive abusive. L'enquête ne risquait rien, je n'allais pas m'enfuir en Amérique du Sud ! Sur quarante-deux jours, cette magistrate m'a fait sortir deux fois. Deux fois seulement ! Pour une petite heure d'entretien avec les enquêteurs et une autre heure avec elle durant laquelle elle m'écoutait d'une oreille distraite. Je l'ai trouvée bizarre. Très énervée et ne tenant pas en place. Cela m'a amené à la réflexion qu'il faut être mal dans sa propre vie pour abuser de son pouvoir de priver les gens de liberté. Je pense souvent à ceux qui se trouvent derrière les barreaux et cela me glace le sang parce que j'ai compris qu'on ne peut pas sortir meilleur de cet univers carcéral. C'est un système qui nourrit la rage et la désespérance.

Cela dit, vous avez tout de même été condamné sur base de charges établies ?

Il y aurait beaucoup à dire sur les procès que l'on m'a faits. Mes avocats ne s'en sont pas privés, Me Misson parlant notamment de « procédure déloyale ». La condamnation à deux ans de prison pour une chaudière d'une valeur de 1 250 € que j'ai payée au moins trois fois, je trouve que c'est cher ! Surtout quand l'on sait que la juge d'instruction a commencé à enquêter dans ce dossier avant d'en être saisie officiellement. C'est là une faute de procédure qui aurait dû conduire à l'abandon des poursuites.

Ah ! la fameuse chaudière de la maison de Carcassonne…

Oui, de cette maison de Carcassonne où il n'y a même pas de chauffage central [1]. On ne parle pas d'un mas en Provence ou d'une villa à Saint-Tropez, cela n'aurait pas été dans mes moyens. Quand ma maman est morte, j'ai reçu un héritage et j'ai acheté ce petit bien au nom de mes fils. Ce n'était donc pas avec de l'argent sale que j'aurais gagné tel un ripou de la politique !

Mais vos plantureuses notes de frais, à la Carolo et ailleurs… Des dizaines de milliers d'euros en notes de restaurant. Vous comprenez que cela interpelle ?

Je le comprends. Mais à l'époque, j'étais tout le temps en route. Je négociais, je discutais avec des tas d'interlocuteurs, je continuais souvent à travailler autour d'une table. Il y a mon côté convivial, une manière d'aborder les gens. Au restaurant, cela facilitait les contacts. Et j'aimais cette manière de faire. Sans doute aussi n'ai-je pas assez scrupuleusement respecté les règles en la matière. Il est arrivé que je rende, en mon nom, des notes de frais de collaborateurs, des choses comme cela… A l'époque, dans le flux de l'action, tout cela ne me semblait pas anormal, même si cela manquait sans doute de rigueur sur le plan administratif.

Et nous revoilà avec la fameux, « On avait toujours fait comme cela » ?

Je ne sais pas comment faisaient les autres ! Moi, j'étais un fonceur et j'admets que parfois j'ai été imprudent au regard des réglements et des procédures. Mon talon d'Achille était là, cela a permis de m'abattre. Et ce n'est pas fini, car des procès s'annoncent encore… En novembre 2015 et même au-delà. Quand ce lent supplice s'arrêtera-t-il ? Même l'ex-procureur de Charleroi a admis que cet étalement dans le temps, ces interminables procédures étaient un échec de la justice, quelque chose qui n'est pas acceptable. Je serai toujours convaincu que l'autorité judiciaire est un rouage essentiel de la démocratie. Comme la presse, d'ailleurs. Personne ne saurait être à l'abri des lois ou de la critique. Mais il arrive aussi que ces pouvoirs s'égarent. Après tout le barnum judiciairo-médiatique, de quoi la montagne accouche-t-elle ? De pas grand-chose. Mais entre-temps, des vies, des carrières, des hommes ont été balayés et ils ont été remplacés par d'autres. Ce qui s'est passé à Charleroi, c'est une histoire vieille comme le monde.

Vous qui travailliez beaucoup, qualité qui vous était reconnue par vos adversaires politiques, comment meublez-vous désormais votre temps ?

A presque 70 ans, je désire surtout être disponible pour les miens. Je donne encore un conseil ici et là dans le monde de l'entreprise ou de la politique. Je voudrais aussi m'investir dans les Compagnons d'Emmaüs. Cela rencontre ma fibre sociale.

Une forme de rédemption ?

Pourquoi devrais-je chercher un pardon ? Je suis seulement sur un autre chemin pour les années qu'il me reste à vivre. C'est un chemin sur lequel il y a sans doute moins d'« amis » qu'auparavant. Une vie plus discrète, aussi. Moi qui adorais le bruit et la foule, j'ai parfois tendance à me refermer sur moi-même, à m'isoler, à ruminer. Je ne vais plus au stade, alors que c'était ma vie. Fini aussi les activités culturelles, patriotiques et folkloriques. Certains jours sont difficiles. Parfois, je suis tenaillé par des envies de vengeance. Mais ces idées-là, je les chasse.

Vous en voulez à Olivier Chastel, qui a déclenché les enquêtes sur la gestion de la ville de Charleroi en pointant des irrégularités ?

Pas le moins du monde. Chastel est une belle personne pour laquelle j'ai de l'estime. Il a reçu des munitions et il les a utilisées. La question de savoir d'où sont venues les grenades qu'il a dégoupillées est plus intéressante. On a parlé de « parvenus », mais on aurait pu aussi s'intéresser un peu plus à ces « ambitieux » auxquels il fallait faire de la place, tant à Charleroi qu'à Namur (NDLR : où se trouve le siège du gouvernement wallon).

Le terme de « parvenu » qu'avait utilisé Elio Di Rupo a d'évidence laissé des traces ?

Je ne l'ai jamais digéré. En ce qui me concerne, je n'ai jamais rien eu d'un « arriviste » ou d'un « parvenu ». Je savais où se trouvait ma place, quelles étaient mes compétences. Comme échevin, je me trouvais au sommet de ma carrière et je n'ambitionnais pas plus. Cette trajectoire ne m'est jamais montée à la tête. J'étais et je reste modeste.

Votre carrière politique a commencé par une histoire d'amitié avec Jean-Claude Van Cauwenberghe…

Et malgré ce qu'on en a dit, l'amitié est toujours là ! Comme avec Jacques Van Gompel, d'ailleurs. Tous les trois, avec d'autres encore, on continue à se voir. Ces ponts-là n'ont pas été détruits par toutes les turbulences de ces dernières années et, humainement, je trouve cela rassurant.

Qui doit le plus à l'autre ?

Entre Van Cau et moi, je dirais que c'est 50/50. Il m'a mis le pied à l'étrier, il m'a fait découvrir le monde politique. Je l'ai aidé dans sa communication, par ma facilité de contacts avec les personnes de tous les milieux sociaux.

Que retenez-vous de votre action politique pour la ville de Charleroi ?

Il y a le Spiroudôme, l'Euro 2000… Mais ce dont je suis le plus fier, c'est la mise sur pied de l'Immobilière sociale. Nous avons été des précurseurs en la matière.

Physiquement, vous avez changé. Psychologiquement aussi ?

Certainement. Je voudrais retrouver mon énergie et mon enthousiasme d'autrefois (il pleure). Mais je n'y arrive pas vraiment.

Quelle est la morale de cette histoire ?

C'est l'histoire d'un homme que l'on met dans un tunnel sans fin.
La morale ? Je ne la vois pas. ■

[1] La chaudière sert à réchauffer l'eau d'une piscine.

« Je n'ai rien oublié des cris, des odeurs, des nuits sans sommeil et du désespoir qui nourrissait les idées les plus noires »

« Il est arrivé que je rende, en mon nom, des notes de frais de collaborateurs, des choses comme cela… »

Claude Despiegeleer jugeant le passé et se tournant vers l'avenir : « Je ne l'ai jamais digéré » (le terme de « parvenu » utilisé par Elio Di Rupo).